



UNSA-Infos - Numéro 533 - 19 octobre 2010

<http://www.unsa.org/>

## 19 octobre : amplifier la mobilisation

Communiqué de l'intersyndicale daté du 14 octobre 2010.

Les mobilisations du 12 octobre ont été de très haut niveau avec une participation aux manifestations en forte hausse par rapport aux journées précédentes.

La participation des jeunes reflète, au-delà de la question des retraites, leur inquiétude quant à leur avenir et à la situation de l'emploi.

Cette quatrième journée d'action depuis début septembre contre le projet de réforme des retraites que veut imposer le gouvernement confirme l'opposition grandissante des salariés, soutenus par l'opinion publique, à une réforme injuste et inefficace qui aggrave les inégalités sans assurer la pérennité des retraites par répartition.

Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent ni mépriser ni ignorer les exigences exprimées par les salariés et les organisations syndicales.

Les organisations syndicales CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA appellent à participer massivement aux manifestations du samedi 16 octobre.

**Elles décident d'une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le mardi 19 octobre, veille du vote au Sénat sur l'ensemble de la loi.**

Pour amplifier la mobilisation et réussir les journées du 19 octobre, elles appellent l'ensemble de leurs organisations dans les territoires, les entreprises et les administrations à poursuivre les initiatives unitaires.

Elles se reverront le 21 octobre.

Les organisations syndicales demandent aux sénateurs de ne pas adopter cette réforme injuste.

### ***La manifestation en Ile de France***

**Départ, 13h30 Rendez vous UNSA Place d'Italie (Angle Blanqui-Sœur Rosalie).**

Parcours UNSA : Place d'Italie - Bd Blanqui - Bd St Jacques - Place Denfert-Rochereau - Rue Froidevaux - Place de la Catalogne - Bd Pasteur - Avenue de Breteuil - Place Vauban (Invalides).

### ***L'UNSA contre la taxation des aides directes aux salariés***

A l'occasion des débats parlementaires sur le budget de l'État et de la sécurité sociale, certains parlementaires veulent taxer les aides directes aux salariés (comme les titres-restaurant).

L'UNSA ne saurait accepter ces taxations qui frapperaient les salariés, et singulièrement les plus bas salaires, dans leur accès à des services élémentaires.

C'est particulièrement les salariés des TPE et PME, qui n'ont pas la possibilité d'avoir accès à des restaurants d'entreprise, qui seraient frappés, ce qui constituerait une rupture d'égalité supplémentaire.

## ***La CES poursuit sa campagne « Non à l'austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance »***

L'UNSA a participé au Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est réuni les 13 et 14 octobre dernier. Celui-ci a tiré un bilan très positif de la journée du 29 septembre marquée par des mobilisations dans toute l'Europe et, plus particulièrement, par la manifestation de Bruxelles qui a rassemblé plus de 100 000 personnes.

Ce succès est une étape dans la campagne de la CES : « Non à l'austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance », qu'il est indispensable de poursuivre tant la politique conduite par la Commission et les Etats membres est contraire à celle revendiquée par la CES.

Partout en Europe, les plans d'austérité font payer le coût de la crise aux travailleurs et s'attaquent aux acquis sociaux. C'est bien notre modèle social qui est en danger. En outre, ces plans ne préparent pas l'avenir, ils sacrifient l'emploi et la demande intérieure. Ils font courir le risque d'une récession.

Il a donc été convenu de défendre lors du Sommet social et du Conseil européen des 28 et 29 octobre prochain la résolution approuvée par le Comité exécutif qui préconise un gouvernement économique mais aussi social, placé sous le sceau de la solidarité afin de combattre la crise et les déséquilibres économiques et sociaux qui l'ont provoquée. A l'inverse, la Commission propose de durcir les critères du Pacte de stabilité ainsi que les sanctions, et recommande d'accélérer les réformes structurelles visant principalement à baisser les salaires et à précariser les emplois. Il est prévu d'organiser, à l'occasion du Conseil européen de la mi-décembre, un évènement dans chaque capitale européenne et une nouvelle journée de mobilisation à Budapest au printemps car la Hongrie assurera alors la Présidence de l'Union. La proposition d'instaurer une « Veille sur les bonus » afin de dénoncer l'injustice d'une austérité pour le plus grand nombre et de revenus mirobolants pour une minorité, ainsi qu'un « Moniteur d'austérité » pour vérifier qui paie la facture de la crise, a été retenue.

Le Comité exécutif a adopté une résolution très critique à l'égard du Livre vert de la Commission sur les retraites. Contrairement à la Commission, la CES veut bâtir et promouvoir une Europe sociale, fondée sur les valeurs de solidarité et de responsabilité collective, qui puisse garantir à chacun un revenu adéquat à l'âge de la retraite. Il a approuvé le principe d'une déclaration pour demander à la Commission qui doit publier une note sur le Marché unique à la fin du mois, de reprendre les points positifs du « rapport Monti » ainsi que la revendication d'un Protocole de progrès social et la révision de la directive sur le détachement des travailleurs. Le Comité exécutif a été alerté des graves conséquences que pourraient avoir deux propositions de directive soumises par la Commission concernant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants d'un pays tiers dans le cadre d'un transfert intra entreprise et d'un travail saisonnier. Ces deux projets ouvrent largement la porte au dumping social et à la fraude à grande échelle.

Le Comité exécutif a également adopté une résolution qui prône un « Nouveau Deal durable » pour l'Europe dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le réchauffement climatique prévue à Cancún en décembre.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA  
<http://europe.unsa.org/>

## ***Colloque UNSA « Agir ensemble contre les discriminations », le 15 décembre 2010***

Dans le cadre de sa réflexion et de son action permanente sur le thème des discriminations. L'UNSA organise, comme les années passées, un colloque sur cette question. Participeront à cette journée, aux cotés des syndicalistes, des chercheurs, des acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

Trois thèmes seront abordés lors du colloque :

- 1 - la place que doivent jouer l'histoire et la mémoire dans le combat pour l'égalité et contre les discriminations et les préjugés ;
- 2 - le rôle et la place de l'école dans la lutte contre les discriminations ;
- 3 – l'action contre les discriminations et promouvoir la diversité dans le monde du travail.

Parmi les intervenants notons : Benjamin Stora (historien), Françoise Vouillot (maître de conférences à l'INTOP-CNAM), Fabrice Dhume (chercheur-coopérant à l'ISCRA-Est), Jean François Amadiou (Observatoire des discriminations, Université Paris I), Milena Doytcheva (maître de conférences à l'Université de Lille 3), Gérard Taponat (Directeur des affaires Sociales à Manpower France, Professeur associé à l'Université Paris Dauphine), Laurent Lescure (secrétaire national de SE-UNSA), etc.

Le colloque se déroulera au musée de la Poste, 34 Boulevard de Vaugirard  
75015 Paris (Métro : Montparnasse Bienvenue)

Inscription : [rose-helene@unsa.org](mailto:rose-helene@unsa.org)